

Règlementations du numérique : Les clés d'une mise sous contrôle efficace

PARIS
Mercredi 8 avril
Mardi 9 juin
9h30-13h

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTÉE
Middlenext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 75
Clarisse Daugy
c.daugy@middlenext.com

Règlementations du numérique : ce qui va changer pour vos organisations ?

LIEU

- **PARIS**
9h30 – 13h (Accueil à 8h45)
Palais Brongniart
28, place de la Bourse – Paris

OBJECTIFS

- AI Act, NIS 2, Data Act, DORA, RGPD « OMNIBUS »... Ces textes ont des conséquences directes sur la gouvernance des données, les systèmes d'information, la souveraineté numérique et la relations avec les tiers.
- Cette formation s'adresse aux Directeurs financiers, Directeurs Conformité, DSI, Directeurs Audit et Contrôle Interne ou Directeurs Généraux qui souhaitent faire le point sur les impacts juridiques, opérationnels et très concrets des principales réglementations du numérique.
- L'objectif de cette formation est de donner des clés de compréhension, d'identifier les incidences pratiques pour l'entreprise et de partager des retours d'expérience et des bonnes pratiques pour une mise en conformité efficace.

ORGANISATION

- Session ½ journée
- 10 participants maximum
- Café d'accueil

CONTENU

Partie 1 : Panorama réglementaire 2026

- Rappel des principaux cadres réglementaires applicables en France. Etat des lieux et évolutions attendues.
- Calendrier et incidences pratiques
- Prioriser et séquencer les actions de mise en conformité

Partie 2 : Les bonnes pratiques de la mise sous contrôle

- Les points durs
- Partage des bonnes pratiques de place
- Retours d'expérience concrets

Partie 3 : L'organisation et le pilotage

- Les modes d'organisation
- Les KPI
- Exemples d'outils

PRIX

- Membres Middlenext :
708 € TTC (590 € HT)
- Prix public :
1188 € TTC (990 € HT)

INTERVENANTS

Cyril Bordeaux, Associé Risk & Compliance chez Advolis Orfis
Laetitia Bonnet, Manager Risk & Compliance chez Advolis Orfis

Organisme de formation agréé

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Dès réception de votre inscription, une **facture tenant lieu de convention de formation simplifiée**, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, l'accueil café, le déjeuner et la documentation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ M^{me} ☐ M.

Fonction

Entreprise

Téléphone

E-Mail

Règlementations du numérique

participera à la matinée du

☐ Mercredi 8 avril de 9h30 à 13h

☐ Mardi 09 juin de 9h30 à 13h

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

☐ 708 € TTC, **pour les membres de Middlenext**

☐ 1188 € TTC, pour les non membres

☐ ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

Middlenext

Clarisse Daugy

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 73